

4254

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel



Permanent Inter-State Committee for
Drought Control in the Sahel

CILSS

Projet d'appui au Développement local au Sahel (PADLOS)

**FORUM CONSTITUTIF DE LA PLATE FORME RURALE
DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU SAHEL**

Koudougou 10-12 Avril 1996

.....

**CONCLUSIONS DE L'ATELIER
DE SÉLINGUÉ**

(02-04 Mars 1996)

Avril 1996

Les représentants d'organisations de producteurs du Burkina, Mali, Niger et du Tchad, ainsi que des représentants du CILSS, de la MIFRAC, du Club du Sahel, de Terra Nuova, de l'ACDI, de la FAO, de la Banque Mondiale/Mali, se sont réunis à Sélingué au Mali, du 1er au 3 Mars 1996.

La rencontre de Sélingué, organisé grâce au soutien financier du CILSS avait pour objectif de préparer le forum constitutif de la Plate forme Rurale des Paysans des Etats Membres du CILSS prévu les 10, 11 et 12 Avril à Koudougou. La mise en commun des résultats de cette rencontre et de celle ayant déjà eu lieu à Thiès devra permettre de fonder la plate-forme Rurale des Paysans.

Les participants à la rencontre ont examiné successivement :

- le contexte et l'historique de la rencontre
- la situation dans chacun des pays dans les domaines suivants :
 - * gestion des ressources naturelles
 - * situation des filières
 - * sécurité alimentaire
 - * organisation des producteurs et partenariats.
- les objectifs, la stratégie, les activités, la structuration, le mode de fonctionnement et les mécanismes de financement de la plate-forme ;
- le programme d'activités par pays pour préparer la participation au forum constitutif de la Plate-forme à Koudougou au Burkina Faso.

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA RENCONTRE

Dans son discours d'ouverture, le conseiller technique auprès de l'Assemblée permanente de la chambre d'agriculture du Mali (APCAM) a souhaité la bienvenue aux délégués du Burkina, du Niger, du Mali et du Tchad.

Il a rappelé que le Mali est en phase d'activisation de la Décentralisation et de l'importance qu'accordait le gouvernement aux problèmes touchant les ruraux.

Monsieur Mustapha Yacouba, responsable du PADLOS a ensuite demandé la mise en place d'un bureau pour faciliter le déroulement des travaux qui fut ensuite constituée comme suit :

- Président : Prosper Ouédraogo (UCOBAM, Burkina)
- Rapporteurs : Daniel Thieba et Salif Foulany Sissoko.

Le président a remercié l'assistance pour sa confiance. Après l'adoption de l'ordre du jour, les travaux ont alors pu démarrer.

PRESENTATION DU PADLOS, par Mustapha Yacouba.

Il a rappelé que le PADLOS est la mise en oeuvre des conclusions et recommandations de la conférence de PRAIA sur le foncier et la décentralisation, où pour la première fois l'opportunité avait été donnée pour une participation pleine et entière de délégués paysans.

Le Projet travaille dans six domaines :

- la plate forme rurale du CILSS
- la sécurisation foncière
- la Décentralisation
- la communication
- la législation
- les groupes spécifiques (femmes , pasteurs et jeunes).

Des précisions ont ensuite été apportées sur la place du PADLOS dans l'organigramme du CILSS.

Le CILSS a six (6) programmes politiques majeurs dont :

- deux (2) basés au Burkina
 - * Politique de Sécurité alimentaire ;
 - * Politique de Gestion des ressources naturelles dont le PADLOS est une composante à côté de trois autres (Projet d'appui aux stratégies et Politiques chargées de la mise en oeuvre de la convention, Projet régional d'information et de sensibilisation multimédia - PRISME-, Projet d'élaboration des Politiques énergétiques).
- deux (2) basés au Mali
 - * Recherche agro socio-économique
 - * Population et développement.
- deux (2) basés au Niger
 - * Programme Formation
 - * Programme Information.

PRESENTATION DE LA PLATE FORME par Mamadou Cissokho

Il a rappelé qu'après vingt ans de vie institutionnelle, le CILSS a donné l'opportunité aux paysans de participer activement à ses activités et de discuter des problèmes faisant l'objet de la préoccupation des producteurs. C'est ainsi que les délégués paysans à la Conférence ont décidé de la création d'un " CILSS des paysans" pour influer sur les décisions des Etats.

Il a indiqué que les paysans doivent saisir les nouvelles opportunités qu'offrent les Etats à travers leurs discours sur la responsabilisation, le partenariat, et la décentralisation.

Une lecture a été faite de la déclaration de PRAIA.

Il a rappelé qu'il a obtenu le mandat de suivre l'exécution des décisions et engagements.

Une bonne synergie a été établie avec le PADLOS.

Plusieurs initiatives ont été menées, notamment la participation à la conférence du Club du Sahel au Canada et une rencontre avec le secrétaire exécutif du CILSS qui a confirmé l'engagement de son institution à soutenir la plate forme. Lors du Conseil des Ministres du CILSS tenu en Mai 1995 à Nouakchott, le statut d'observateur a été accordé à la plate forme.

Il a effectué par ailleurs une campagne d'information et de sensibilisation auprès des partenaires financiers notamment la FAO, la Coopération suisse, Terra Nuova qui ont prévu de mettre à la disposition du CILSS un fonds pour appuyer la Plate forme.

Au niveau de chaque pays une sensibilisation a été poursuivi au niveau des CONACILSS. Le CILSS a finalement adopté comme objectif prioritaire, la mise en place de la plate forme dans chaque pays dans son plan triennal.

La rencontre de Sélingué fait suite à la rencontre similaire de Thiès qui regroupait les pays suivants : Sénégal, Gambie, Cap-vert et Mauritanie; la Guinée Bissau n'ayant pu participer.

Tout ceci entre dans le cadre d'un processus devant déboucher sur une rencontre de synthèse et de constitution de la plate forme lors d'un forum qui se tiendra à Koudougou, au Burkina Faso, les 10, 11 et 12 Avril 1996.

Il a remercié les délégués qui à PRAIA lui ont accordé leur confiance, tout en s'excusant des résultats atteints.

Au nom des participants, le président de séance a remercié monsieur Cissokho pour les efforts déployés et les résultats obtenus.

Dans son intervention le conseiller technique auprès de l'APCAM a souligné que l'intégration régionale ne viendra que des paysans et non des Etats.

L'APRES PRAIA DANS LES PAYS

Le constat général est que dans chacun des pays, la restitution n'a pas permis de couvrir tous les acteurs. Des comités de suivi ont été mis sur pied, mais n'ont pu être opérationnels par manque d'appui logistique ou de volonté administrative et politique.

Quelques participants ont suggéré l'idée de prendre appui sur les organisations déjà existantes pour faire circuler l'information, comme ce fut le cas au Sénégal, au lieu de mettre en place des programmes spéciaux de tournées que de toute façon le CILSS ne pourrait financer.

Certains ont souligné la non représentativité des délégués paysans à PRAIA.

Monsieur Yacouba a souligné la nécessité d'en tirer les leçons et que des réflexions avaient déjà été mené en ce sens au niveau du CILSS.

PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

L'animateur principal a présenté les objectifs de l'atelier qui se présentent comme suit:

- définir les objectifs et la stratégie de la plate forme ;
- identifier les activités à mener au niveau national et régional ;
- préciser la structuration et le fonctionnement de la plate forme au niveau national et régional ;
- indiquer les mécanismes de financement.

Les résultats attendus sont les suivants :

Les délégués à la rencontre de Sélingué auront élaboré des propositions pour :

- la mise en oeuvre opérationnelle de la plate forme au niveau national et régional ;
- la définition des modalités de partenariat au niveau national et régional, notamment avec le CILSS ;
- la mise au point d'un programme d'activités national de préparation du forum constitutif de la plate forme prévu à Koudougou en Avril 1996.

ECHANGES SUR L'ETAT DES LIEUX DANS CHACUN DES PAYS

Gestion des ressources naturelles

Dans le CILSS, chaque Etat est en cours d'élaboration des politiques et des dispositions juridiques pour la gestion des ressources naturelles (RAF au Burkina, Code rural au Niger, Code forestier et PGRN au Mali).

On remarque que partout les systèmes traditionnels de gestion sont en vigueur bien que très perturbés, ce qui occasionne de nombreux conflits.

On note également quelques initiatives d'implication des organisations paysannes dans l'élaboration des stratégies à la base et dans les mécanismes de gestion des conflits.

Situation des filières

Les difficultés suivantes ont été soulignées :

- approvisionnement ;
- commercialisation ;
- prix aux producteurs ;
- déficience de conseils techniques correspondant aux besoins des producteurs.

Cependant on remarque des initiatives d'organisation des producteurs pour contrer la toute puissance des commerçants sur les marchés, résoudre les difficultés d'écoulement et de fixation des prix aux producteurs: exemple de l'UCOBAM au Burkina à travers la transformation des fruits en confiture, actions syndicales en zone cotonnière au Mali, forums à l'office du Niger, Institut carrefour dans la région de Kayes...

La situation de marginalisation de l'éleveur a été particulièrement mis en exergue.

Sécurité alimentaire

Elle reste précaire partout. Les politiques agricoles ont été remises en cause, en plus des facteurs climatiques.

Des initiatives d'approvisionnement dans les zones excédentaires sont déployées. Certaines organisations déploient des programmes de grande envergure dans ce sens.

L'accent est mis sur l'intégration de l'agriculture et de l'élevage ainsi que l'amélioration des techniques de production et de préservation de la fertilité des sols.

Organisations paysannes et partenariats

Au Burkina, il y a deux initiatives de mise en place de représentations nationales des producteurs.

Au Mali, il y a des initiatives de fédérations des O.P. au niveau de régions: exemple COPAKA^{d'}KAYES, FUT dans la région de Sikasso, Chambres d'Agricultures avec sa structure permanente au plan national.

Au Niger, il y a MORIBEN et l'Union Nationale des Coopératives.

Dans le cadre du partenariat, il faut souligner quelques initiatives prometteuses dans la région de Kayes :

- carrefour d'échanges économiques entre O.P. du Mali, du Sénégal, de la Guinée Bissau et de la Gambie ;
- UGAD (Union des Groupements et Associations de Développement du Bassin du Fleuve Sénégal) constitué autour de la problématique de l'après barrage de Manantali.

PROGRAMME D'APPUI DE LA FAO AUX ORGANISATIONS PAYSANNES, par Mme Adams

Il s'agit d'un programme d'échanges et de renforcement des capacités des organisations paysannes. Quelques partenaires ont été choisis dans les quatres pays d'intervention que sont le Sénégal (CNCR), Mali (COPAKA et SYCOV), Niger (MORIBEN), Burkina (UCOBAM).

Des consultants nationaux travaillent à approfondir la réflexion sur les besoins des O.P. dans le cadre ce programme. Un atelier de synthèse se tiendra au Burkina les 8 et 9 Avril. Les résultats devraient alimenter les travaux de la Plate-forme et le mémorandum à présenter au sommet africain de préparation du Sommet mondial pour l'alimentation qui doit se tenir les 15 et 16 Avril à Ouagadougou au Burkina Faso.

A l'origine de ce programme, il faut souligner l'importance de développer les capacités des organisations de producteurs en matière d'élaboration des politiques agricoles. Il s'agissait d'une interpellation de la FONGS à l'endroit de la FAO

Le chargé du programme d'appui aux ONG à la Banque mondiale au Mali s'est inquiété de l'idée selon laquelle les ONG ne représenteraient pas les O.P., vu que leur programme a été bâti sur ce pré supposé. Des clarifications lui ont été fournies: les ONG sont des partenaires des O.P et non leurs représentants.

Trois commissions de travail ont été mises en place; leur mandat étant de clarifier leurs réponses autour des quatre objectifs constituant l'objet de l'atelier.

Au cours de l'atelier le secrétaire permanent du Plan national d'action environnemental (Mali) pour la convention internationale sur la désertification (PNAE/CID) et le coordinateur du Fonds Mondial pour l'Environnement ont rendu une visite aux participants.

Ils ont fait l'historique de leurs initiatives en insistant sur l'importance qu'ils accordaient à la responsabilisation et la participation d'organisations de producteurs crédibles. Ils ont par là interpellé les participants, en particulier ceux du Mali pour oeuvrer dans cette perspective et trouver la place qui est la leur dans le cadre de telles institutions et initiatives.

Suite à cette présentation, les groupes ont eu à présenter leurs résultats suivis de discussions en plénière et qui ont abouti aux conclusions suivantes.

ENJEUX

- Sauvegarder, prendre appui sur nos valeurs culturelles positives, tout en restant ouvert à l'extérieur ;
- Rechercher la sécurité alimentaire pour un développement durable ;
- Impliquer les organisations de Producteurs dans les processus de décisions engageant leur devenir.

OBJECTIFS

L'objectif global est la mise en place d'organisations paysannes crédibles à tous les niveaux pertinents d'élaboration des Politiques.

Les objectifs spécifiques qui lui sont attachés sont les suivants:

- renforcer les capacités des producteurs et de leurs représentants
- favoriser les échanges entre organisations des pays membres
- améliorer et maîtriser les filières de production
- améliorer la gestion des ressources naturelles.

ACTIVITES

Informations

- * Sur les différentes politiques agricoles, leurs impacts et risques sur les systèmes de production ;
- * Sur les statistiques économiques à même d'aider à la décision des producteurs et de leurs organisations ;
- * Sur les textes législatifs et réglementaires ;
- * Sur la vie des organisations de producteurs.

FORMATION

- * en organisation en vue d'un meilleur fonctionnement, représentativité et légitimité des organisations de producteurs ;
- * gestion et planification ;
- * marketing ;
- * Suivi évaluation ;
- * Elaboration et exécution des Projets de développement ;
- * techniques de communication.

ECHANGES

- * sur les expériences respectives
- * commerciaux.

ATELIER DE REFLEXION ET D'ELABORATION DE PROPOSITIONS

- * sur les politiques agricoles
- * sur les approches et stratégies de gestion des ressources naturelles.

Tout ceci, en vue de formuler des propositions à discuter et négocier avec les Etats et autres acteurs du développement.

Quelle stratégie poursuivre, afin de développer ces activités en vue des objectifs visés:

- participer aux instances de décisions engageant le devenir des paysans depuis la conception jusqu'à l'évaluation ;
- nouer des protocoles de collaboration et des contrats avec l'Etat et les différents partenaires (Autres associations, ONG, bailleurs de Fonds...).

COMPOSITION, STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT

Composition

- Seules les Organisations paysannes peuvent être membres de la plate forme, les autres types d'organisations et d'associations travaillant avec les O.P. constituent des partenaires ;
- La plate forme n'est pas limitée aux organisations paysannes des Etats du CILSS ; elle est ouverte aux autres et travaillera à intégrer les organisations des pays partageant les mêmes enjeux, sous réserve d'acceptation des objectifs et des principes d'organisation.

Structuration

Au niveau régional, à l'intérieur des pays, ce sont les structures faîtières existantes déjà qui constituent les maillons.

Au niveau national, lorsqu'il existe une coordination nationale , c'est à elle d'être le répondant, le porte parole, sous réserve que cette coordination soit représentative des structures faîtières régionales existantes. Dans le cas contraire, il s'agira de trouver une formule permettant de travailler ensemble, dans le respect des différences.

Au niveau sous régional, deux structures sont à considérer:

- un conseil d'orientation et de supervision composé de deux délégués par pays dont une femme
- une coordination, par pays, tournante chargée de l'animation et du suivi de l'exécution des activités.

Le conseil d'orientation et de suivi se réunit périodiquement tous les six mois, afin:

- d'élaborer les programmes au niveau sous régional
- de suivre l'exécution des activités et les évaluer

La coordination tournante par pays se fera selon une périodicité de six mois.

Sur la base des principes ainsi dégagés, il s'agira :

- d'élaborer une charte fixant le cadre des objectifs et des activités
- de rédiger et trouver un consensus sur les règlements internes.

Mécanismes de financement

Ils reposent sur les principes suivants:

- contribution nationale d'adhésion pour chacun des pays ;
- auto financement (par les pays) des activités du programme ;
- recherche de ressources extérieures éventuelles pour compléter le financement.

La gestion s'effectuera par la coordination, avec un suivi du conseil d'orientation.

Chacune des délégations a présenté un programme de restitution et de préparation du forum ainsi qu'un budget qui sera discuté avec le CILSS.

Avant la clôture, chacun des pays a eu à présenter son programme de préparation du forum de Koudougou. Celui ci consiste à informer les organisations paysannes à tous les niveaux, puis ensuite à tenir une rencontre nationale de formulation des propositions pour la participation au forum.

Dans une intervention finale, il fut rappelé la priorité à accorder à la structuration au niveau national et sur le fait que la plate forme est une affaire des organisations paysannes et non du CILSS. L'invitation a été faite aux Organisations dans chacun des pays à travailler en étroite collaboration avec les ministères, les services techniques, les ONG...mais aussi d'accepter de travailler dans la différence.

Les participants tiennent à remercier les Organisations paysannes du Mali, le CONACILSS, les différents partenaires pour leur participation, le PADLOS pour le financement

de la présente rencontre, l'animateur pour son dévouement à la cause paysanne, et le club de Selingué pour son accueil.

A N N E X E S

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE II

- Président : Seydou Ag Madioun
- Rapporteur : Abdramane Sanogo
- Facilitateur : Salif Cissokho

ENJEUX

- sauvegarder l'identité des paysans ;
- améliorer les filières de productions en résolvant les contraintes ;
- création d'un marché commun pour les états du Sahel ;
- protection des ressources naturelles et de l'agriculture durable ;
- mise en place d'une institution chargée de la collecte des prix au niveau national et sous-régional ;
- appuyer à la recherche des débouchés ;
- informer, sensibiliser les paysans sur les modes de cultures ;
- création des petites et moyennes entreprises ;
- appui aux règlements des conflits entre paysans.

OBJECTIFS

- harmoniser les politiques à l'intérieur des états ;
- impliquer la plate-forme dans les prises de décisions au niveau national;
- la formation des acteurs dans les différents domaines d'intervention ;
- faciliter la communication entre les différents états du CILSS.

STRATEGIES

- appuyer à la recherche des débouchés ;
- la plate-forme peut former, informer les agriculteurs sur la culture de rente en vue de préserver la sécurité alimentaire ;
- les associations doivent être restructurées pour la dynamisation des actions.

ACTIVITES

- planifier la production au niveau de chaque pays ;
- informer, sensibiliser les paysans sur les modes de cultures et la rentabilité ;
- maîtrise de l'eau, des retenues pour développer la culture vivrières ;
- aider les législations à la compréhension sur la gestion des ressources naturelles
- freiner l'exode des jeunes en favorisant les loisirs, la création des PMI, PME.

COMPOSITION

Sont membres de la plate-forme, seulement les organisations paysannes.

STRUCTURATION

- niveau régional : coordination régionale
- niveau national : coordination nationale
- niveau s/régional : Conseil d'Administration composé de trois (3) membres. Chaque pays élit trois (3) coordinateurs dont une femme.

FONCTIONNEMENT

Les délégués des pays doivent veiller au fonctionnement au niveau régional et national.

Les réunions dans les régions	:	3 mois
Réunions nationales	:	6 mois
Réunions S/régionales	:	6 mois

Les réunions du Conseil d'Administration sont tournantes dans chaque pays composant la plate-forme.

FINANCEMENT

Au niveau régional :	auto-financement
Au niveau national :	auto-financement et apports extérieurs
Au niveau S/régional:	partenaire extérieur (CILSS).

MECANISMES

- Identification des structures spécialisées dans la gestion des ressources de la plate-forme ;
- suivi-évaluation, diffusion, élaboration programme (Padlos) ;
- ciblés les structures d'appui aux organisations paysannes (audit) ;
- au niveau S/régional, appui à l'élaboration d'un protocole d'accord avec le Padlos.

SYNTHESE DES TRAVAUX GROUPE III

- Président: Ouédraogo
- Rapporteur: Camara
- Facilitateur: Yacouba

Le groupe a travaillé sur les thèmes suivants:

- 1 - Enjeux et Objectifs de la plate-forme
- 2 - Activités et Stratégies de la plate-forme
- 3 - Structure, composition et fonctionnement de la plate-forme
- 4 - Mécanisme de financement de la plate-forme.

ENJEUX

- **Enjeux politiques** : au niveau national, nombreux sont les grandes décisions concernant le monde rural qui ont été prises sans les vrais acteurs. C'est pourquoi le groupe pense que les paysans devront être associés à toutes les grandes décisions nationales les concernant.
Aussi, actuellement le problème ou la question d'intégration africaine est d'actualité . "Nous paysans, pensons que nous sommes au centre de ce processus et que par conséquent nous ne devons pas rester en marge de cette situation".
- **Enjeux économiques** : ils sont liés aux problèmes d'écoulement de nos produits paysans et du manque d'échanges commerciaux entre nos différentes structures.
- **Enjeux d'ordre structurel** : le groupe veut mettre en exergue les problèmes organisationnelles de nos structures et le problème d' information qui les caractérise.
- **Enjeux sociaux** : un des problèmes communs à toutes nos organisations est la faible prise en compte de la dimension féminine. Le groupe estime qu'il faut lui donner sa vraie grandeur, et favoriser l'accès à tous aux ressources naturelles. Il faut souligner aussi les problèmes liés à la migration.

OBJECTIFS

Le groupe a assigné à la plate-forme les objectifs suivants :

- avoir une meilleure représentativité et une plus grande responsabilité des Organisations Paysannes :

- renforcer les capacités des Organisations Paysannes en terme de formation - information mais aussi en terme de concertation ;
- améliorer les échanges économiques et sociaux ;
- favoriser les échanges d'expérience et servir de cadre de réflexion ;
- améliorer la connaissance sur le rôle des femmes dans notre société.

ACTIVITES ET STRATEGIES DE LA PLATE-FORME

Activités

- organiser des ateliers aux niveaux régionaux (à l'intérieur des pays), national, sous-régional ;
- échanger les informations et les expériences inter professionnelles ;
- collecte des informations sur la production et les expériences ;
- tenir une stratégie à jour des Organisations Paysannes ;
- développer les relations commerciales ;
- organiser des foires inter états et collaborer avec les institutions pour les foires nationales ;
- sensibiliser et mobiliser les structures de la plate-forme et OP ;
- mettre en place une information sur la bourse de transaction ;
- établir un calendrier de la mise en place de la plate-forme.

Stratégies

- définir et établir les relations institutionnelles de la plate-forme avec les Etats ;
- entretenir une relation de partenariat sur l'élaboration des politiques de développement, sur les textes législatifs et leur application ;
- l'Etat doit continuer à réaliser les grands aménagements et à s'occuper de la recherche en associant les Organisations Paysannes ;
- la plate-forme doit inciter les Etats et les partenaires à l'appuyer dans l'élaboration des projets et l'exécution des programmes de production à travers

un contrat de partenariat.

RAPPORTS AVEC LES AUTRES PARTENAIRES

- 1 - respect mutuel et cordialité
- 2 - respect des réalités socio-culturelles
- 3 - élaborer en commun les projets
- 4 - nécessité d'un allégement des conditionnalités
- 5 - les bénéficiaires doivent adresser des rapports d'activité et d'exécution aux partenaires
- 6 - jouer un rôle moteur dans la concertation entre les partenaires.

COMPOSITION - STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT

Composition

- Conseil d'Administration : $2 \times 9 = 18$ membres
- 1 bureau exécutif de neuf (9) membres composé :
 - * 1 secrétaire exécutif
 - * 1 secrétaire exécutif adjoint
 - * 1 trésorier général
 - * 1 trésorier général adjoint
 - * les autres seront des membres à qui on attribue des tâches nécessaires.

Le bureau exécutif aura à travailler avec quatre (4) conseillers et un (1) responsable financier. Les deux (2) personnes par pays doivent être dans les coordinations nationales.

Structuration

- coordination inter état dotée d'un bureau exécutif
- coordination nationale
- coordination régionale
- coordination locale.

Il faudrait que les producteurs et leurs organisations se reconnaissent dans la coordination nationale.

Fonctionnement

- Statut et règlement intérieur
 - * Secrétariat Exécutif tournant tous les deux (2) ans ;
 - * Ouverture à tous ceux qui acceptent le statut et règlement/activités similaires.

MECANISME DE FINANCEMENT

- part social/capital social ;
- mobiliser les ressources locales par les intérêts par épargne et crédit ;
- entrée régulière des cotisations (cotisation des membres annuellement et à tous les niveaux ;
- taux de retenu sur les spéculations ;
- activités génératrices de revenus (foire, bulletin, consultation paysanne etc.).

MOBILISATIONS EXTERNES

- subventions
- emprunts
- dons et legs.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Samedi 2 Mars

- | | |
|--------|---|
| 9h | Ouverture |
| 10h | Contexte et historique de la rencontre |
| | - Responsable CILSS/PADLOS |
| | - Coordinateur Plateforme |
| 10h 30 | L'Après PRAIA dans les pays |
| 12h | Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier |
| 13h | Pause |
| 14h30 | Etat de la situation dans chacun des pays |
| 17h | Constitution des groupes de travail |
| 18h | Fin des travaux de la première journée |

Dimanche 3 Mars

- | | |
|-----|---|
| 8h | Travaux de groupe |
| 13h | Pause |
| 14h | Suite des travaux de groupes |
| 15h | Présentation et discussion des travaux de groupes |
| 19h | Fin des travaux de la 1ere journée |

Lundi 4 Mars

- | | |
|--------|---|
| 8h | Suite de la présentation et de la discussion des travaux de groupe |
| 10h | Pause |
| 12h 30 | Présentation et adoption de la synthèse des travaux.
Evaluation de l'atelier |
| 14h | Clôture de l'atelier |